



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**SECRETARIAT GENERAL**

**ARMP**  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

**SECRETARIAT GENERAL**

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

**010703**

**I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender**  
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016  
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP  
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

**II- Quittance / Receipt**  
N° / No. : 16092369  
Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

**Le CNE  
ELECTRONIQUE**  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

**DANS CE NUMERO :**

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

03

SOCIAL

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

06

TRANSPORT

02

INFRASTRUCTURE

04

ADMINISTRATION

16

**N° 1336**

21 Juin 2017

21 June 2017

20H59/8:59 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.

(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2017 DU 12/06/17 POUR LESTRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE TCHOUNGOULA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2017

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONG/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONG/REN/DMT/C.BHA-CLPM/2017 DU 12/06/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE GUILI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURBE, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2017

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 (ENPROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE TCHEVI-DJEKI-MOVOÏ DJALINGO (7,800 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2017

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/REN/DMT/C.BHA-CLPM/2017 DU 14 JUIN 2017 (ENPROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ACLOTURE DE VECOIE MATERNELLE DE TCHEVI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2017

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N 001 /AONO/MVILA/C-EBWA 2eme /CIPM-EBWA 2eme/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES AP FFRES NATIONAL OUVERT N 001 /AONO/MVILA/C-EBWA 2EME /CIPM-EBWA 2EME/2017 DU 31 MAI 2017 POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE D'EBOWA 2EME, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX (02) LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	20-06-2017

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">031/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 du 20/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 20 JUIN 2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A MOUANKO, COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE MOUANKO, EXERCICE 2016.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 14-07-2017
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°012/AONO/PR/IVIINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/PR/IVIINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 15 JUIN 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE L'HOTEL DE VILLE DE KRIBI I  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 10-07-2017
----------	---

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°009/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2017 DU 30/05/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2017, DELEGATION PONCTUELLE, MINEPAT.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 22-06-2017
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 8/06/17</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 08 JUIN 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 03-07-2017
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°016/DAONO/CDPM/V.NT/2017 DU 15/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/DAONO/CDPM/V.NT/2017 DU 15/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE D'OKONG POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MA'AN«EN PROCEDURE D'URGENCE»  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 05-07-2017
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">014/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 19 JUIN 2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 0014/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 19 JUIN 2017 RELATIF A L'ALIMENTATION MOYENNE TENSION ET BASSE TENSION DE L'IMMEUBLE R+1 DE MVOG-BETSI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2017.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 18-07-2017
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 07/AOIO/ADC/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 16/06/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES ET DES BATERIES DU MATERIEL D'ASSISTANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ; EXERCICE 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	31-07-2017

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 05/AOIO/ADC/CIPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 05/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 21/06/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES BUREAUX DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2017, LIGNE 23100107.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	22-08-2017

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°2017/ 09 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2017/ 09 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 19/ 06 /2017 LANCÉ POUR LA RÉALISATION EN URGENCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE DE NGAOUNDÉ
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	11-07-2017

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°005/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/Sm/17</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/17 DU 20 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	17-07-2017

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 21/06/2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 21/06/2017 POUR LA REALIS ATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESAUX D'EAU POTABLE DANS LES VILLES DE GAROUA, MAROUA, TIBATI ET MAYO OULO, DANS LES TROIS REGIONS DU SEPTENTRION DU CAMEROUN, EN QUATRE LOTS. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2017 LIGNES D'IMPUTATION BUDGETAIRES: N°3021932-01-003-0004-00581-23918000, POUR LE LOT 1 ; N°3021932-01-003-0004-00582-23918000, POUR LE LOT 2 ; N°3021932-01-003-0004-00583-23918000, POUR LE LOT 3 ; N°3021932-01-003-0004-00584-23918000, POUR LE LOT 4
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	20-07-2017



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 22/06/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 20/06/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI A DOUALA, DANS LES QUARTIERS : DIBOUM1 NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 LIGNE BUDGETAIRE N° 3091022-01-002-0002-00583-23918000</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 21-07-2017</p>
-----------	--

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009 /AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 27/06/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009 /AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 27/06/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE DEPARTEMENT DU MEOUNDI A YAOUNDE, DANS LES QUARTIERS : EKOUMDOUM, NKOLMESSENG CARF SAFARI RESIDENCE SOUS-PREFET, BORNE 12 ODZA MOTELEDIDI, AKOK NDOE, EMANA DERRIERE COGENI-TRADEX, NKOL S0'0 ,CARF ONANA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 LIGNE BUDGETAIRE N° 3091011-01-002-0002-00580-23911200</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 27-07-2017</p>
-----------	--

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 007/DCMDMAP/CPMP/MV1LA/2017 DU 09/06/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> A.1 AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MARCHÉ DE MVANGAN — CENTRE (CONSTRUCTION D'UNBLOC DE 04 BOUTIQUES) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 04-07-2017</p>
-----------	--

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 008/DC/DDMAP/ CPMP/MVILA/2017 DU 09/06/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N° 008/DC/DDMAP/ CPMP/MVILA/2017 DU 09/06/2017 POUR LA DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 30 TABLES-BANCS CHACUNE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MEBEMENKO ET ZOEBEFAM DANS LA COMMUNE DE MVANGAN (EN 02 LOTS)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 05-07-2017</p>
-----------	---

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°004/ASMI/FODECC/2017</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/FODECC/2017 DU JUIN 2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS EN VUE DE L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2013, 2014, 2015 ET 2016 AU FODECC</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 21-06-2017</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">035 /C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°035 /C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE DU 19 JUI 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL VERT EN PROCÉDURE URGENCE N°027/007B/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 05 MAI 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À SIGA BONJO DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/C/PR/MINMAP/DRO/DDMIFI/BDCEM/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 005/C/PR/MINMAP/DRO/DDMIFI/BDCEM/2017 DU 09 JUI 2017 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 01/LC/PR/MINMAP/DROU/DDMIFI/CDPM/2016 DU 20 AVRIL 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ÉLECTRICITÉ À L'ENIET DE BAFOUSSAM.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N015/D/PR/PMINMAF/DRS/DDVNT DU 18MAI 2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N015/D/PR/PMINMAF/DRS/DDVNT DU 18MAI 2017PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NAFIONAL OUVERT N°013/DAONO/CDPM/V..NT/2017 DU 03 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DEL'AXE ROUTIER NNOMA MEBEM—RIVIERE MVILA LONG DE CINQ (05) KILOMÈTRES  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">035 /C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°035 /C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE DU 19 JUI 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL VERT EN PROCÉDURE URGENCE N°027/007B/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 05 MAI 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À SIGA BONJO DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°37/D/CUD/SG/DIVMAP/2017</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°37/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE, MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU POUR LA DIREM  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°000850/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°000850/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUI 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°098/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À L'ACQUISITION DES BANDES DE FILLES D'ATTENDE POUR LES AÉROGARES DE BAFOUSSAM ET N'GAOUNDÉ.É.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">DECISION N°000851D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000851D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°095/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'AÉROPORT DE KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000850/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000850/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°098/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À L'ACQUISITION DES BANDES DE FILLES D'ATTENDE POUR LES AÉROGARES DE BAFOUSSAM ET N'GAOUNDÉRÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000860/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000860/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00123/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION D'ARMOIRES CLIMATISEURS POUR LES SALLES COMMUNES DE L'AÉROGARE DE BAFOUSSAM.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000860/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000860/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00123/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION D'ARMOIRES CLIMATISEURS POUR LES SALLES COMMUNES DE L'AÉROGARE DE BAFOUSSAM.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000851D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000851D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°095/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'AÉROPORT DE KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000847/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000847/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00097/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN Puits MODERNE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU À L'AÉROPORT DE KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**34**

**Reference** [N°00859/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°00859/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00126/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT-MOTOS.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**35**

**Reference** [N°00859/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°00859/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00126/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT-MOTOS.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**36**

**Reference** [DECISION N° 36/D/CUD/SG/DIVMAP/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 36/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 001398/L/MINMAP/DGMI/DNIAI/CE6 DU 24 FEVRIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**37**

**Reference** [035/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°035/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017 DU 19 JUIN 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°027/007B/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 05 MAI 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À SIGA BONJO DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**38**

**Reference** [N°001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°001

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

## COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2017 DU 12/06/17  
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE TCHOUNGOULA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
BOURHA, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Bourha, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale de Tchoungoula, dans l'Arrondissement de Bourha, Département du Mayo- Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Coût Prévisionnel

Coût estimatif de dix sept Millions neuf cent mille (17 900 000) de Francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2017, Imputation pour un coût estimatif de dix sept Millions neuf cent mille (17 900 000) de Francs CFA TTC.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Autorité Contractante.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente Mille (30 000) francs CFA auprès du Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha. Autorité Contractante, au plus tard le 10/07/2017 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

, « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ C-BHA/CIPM/  
2017 DU 12/06/2017 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE  
TCHOUNGOULA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU  
MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DUMINEE, EXERCICE 2017  
IMPUTATION ;  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent cinquante huit Mille (358 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent cinquante huit Mille (358 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10/07/2017 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>ème</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>ème</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 12.1- Critères éliminatoires

#### 12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Nonsatisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### 12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### 12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :  
Chiffre d'affaire dans l'électrification au cours de trois (03) dernières années inférieur à trente millions [30 000 000] fca

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha.

### 16. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MOKOLO le 12 Juin 2017

Le MAIRE

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONG/REN/DMT/C-BHA-CLPM/2017 DU 12/06/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE GUILI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURBE, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
220-100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Communal de l'exercice 2017. Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour le compte de la Commune, pour les travaux de Construction d'un (01) blocs de deux (02) salles de classe à l'École Publique Bilingue de Guili dans l'Arrondissement de Bourha ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : (poste ou volume des travaux).  
Les travaux préparatoires et étude ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries - élévations ;  
La charpente - couverture ;  
La menuiserie en bois ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
Les voiries et réseaux divers.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 FCFA.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2017, sur le compte budgétaire No : 220 100

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente mille francs CFA (30 000 FCFA) au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le 10/07/2017 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 005/AONO/REN/DIVIT/C.BHA/CIPM/2017 DU 12/06/2017 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP DE MOUDI DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO  
TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : BIC- Exercice 2017

IMPUTATION : 220 100

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 005/AONO/REN/DIVIT/C.BHA/CIPM/2017 DU 12/06/2017 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP DE MOUDI DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO  
TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : BIC- Exercice 2017

IMPUTATION : 220 100

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de, trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent soixante mille (360 000 FCFA) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10/07/2017 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, dans les services de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1\*<sup>o</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2<sup>o</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3<sup>o</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

### 14.1- Critères éliminatoires

#### 14.1.1 ; Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 14.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

" , •

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

#### 14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous

a) Présentation sur 3 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha à Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 14. Durée

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha à Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha à Bourha; téléphone 697 26 02 05 ; email : combourha@yahoo.com ; BP ; 227 Mokoio.

### 1. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MiNMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MOKOLO le 12 Juin 2017

Le MAIRE

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 (ENPROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LAROUTE RURALE TCHEVI-DJEKI-MOVOÏ DJALINGO (7,800 KM), DANSL'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA,RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
51 36 468 03 641306 2811 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public MINTP de l'exercice 2017, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour le compte de la Commune POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE TCHEVIDJEKI-MOVOÏ DJALINGO (7,800 Km), dans l'arrondissement de Bourha, Département du Mayo Tsanaga. Région de l'Extrême Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : (poste ou volume des travaux).

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - OUVRAGES DE PROTECTION
- OUVRAGE D'ARC (DALOT 1x1) ET EQUIPEMENT (12ml)
- RADIER EN MATERIAUX MIXTES MAÇONNERIE DE MOELLONS - BETON ARME ET EQUIPEMENT (15ml).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de VingtSept Millions (27 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises Intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINTP de l'exercice 2017, sur la ^ne cTmputaBcn budgétaire No : 51 36 468 03 641306 2811 861

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante mille francs CFA (40 000 FCFA) au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appel offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le 12 Juillet 2017 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE TCHEVI-DJEKI-MOVOÏ DJALINGO (7,800 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : BIP- Exercice 2017

IMPUTATION : 51 36 468 03 641306 2811 861

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de. Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cinq cent quarante mille (540 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12 Juillet 2017 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, dans les services de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier,

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>TM</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>\*</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>®</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14.1- Critères éliminatoires

#### 14.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

#### 14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 14.2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.
- f) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Trente-cinq millions (35 000 000) de Francs CFA;
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha à Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha à Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha à Bourha; téléphone 697 26 02 05 ; email : combourha@yahoo.com ; BP : 227 Mokolo.

MOKOLO le 14 Juin 2017

Le MAIRE

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/REN/DMT/C.BHA-CLPM/2017 DU 14 JUIN 2017 (ENPROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE IACLÔTURE DE VECOIE MATERNELLE DE TCHEVI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
51 15 196 02 641306 2811 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public MINEDUB de l'exercice 2017, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour le compte de la Commune pour les travaux de construction de la clôture de l'Ecole Maternelle de TCHEVI, dans l'arrondissement de Bourha, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ; (poste ou volume des travaux).

- Les travaux préparatoires et études ;
- terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture.

### 3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Seize Millions Cinq Cent Mille {16 500 000) FCFA.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINEDUB de l'exercice 2017, sur b<sup>c</sup>cfmpufefcn budgétaire No : 51 15 196 02 641306 2811 426

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Vingt mille francs CFA (20 000 FCFA) au Trésor Public,

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appel offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le 12 juillet à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ECOLE MATERNELLE DE TCHEVI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : BIP- Exercice 2017

IMPUTATION : 51 15 196 02 641306 2811 426

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent trente mille (330 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12 Juillet 2017 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, dans les services de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

### 14.1- Critères éliminatoires

#### 14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels

#### 14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) 14.2 :

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

Présentation sur 3 critères ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;

La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03)

dernières années inférieur à Vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA ;

N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha à Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha à Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha à Bourha; téléphone 697 26 02 05 ; email : combourha@yahoo.com ; BP : 227 Mokolo.

MOKOLO le 14 Juin 2017

Le MAIRE

**TCHIKOUA**

## COMMUNE D'EBOWA 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AP FFRES NATIONAL OUVERT N 001 /AONO/MVILA/C-EBWA 2EME /CIPM/-EBWA 2EME/2017 DU 31 MAI 2017 POUR LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE D'EBOWA 2EME, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX (02) LOTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux pour la construction des salles de classe dans certaines écoles de sa commune comme suit :

- Lot 1 : Ecole Maternelle Secteur Militaire Terrestre Ebolowa 2 ;
- Lot 2 : l'Ecole Publique Ekombité Ebolowa 2.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur pour les deux lots :

- Les travaux préparatoires - études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- Les charpente / couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;

### 3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux est de :19 000 000 (dix-neuf millions) FCFA pour le lot 1 et lot 2.

### 4. Allotissement

- Lot 1 : Ecole Maternelle Secteur Militaire Terrestre Ebolowa 2
- Lot 2 : l'Ecole Publique Ekombité Ebolowa 2

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, respectivement du MINEDUB EXERCICE 2017.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Commune d'Ebolowa 2; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA, payable à la recette municipale d'Ebolowa 2, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au bureau du Courrier, à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup> contre récépissé, au plus tard le 20 JUIN 2017 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 001 /AONO/RS/DMVILA/C-EBWA 2eme /CIPM/ -EBWA 2eme 12017 DU 31 MAI 2017**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DE LA CERTAINES ECOLES DANS COMMUNE D'EBOLOWA 2<sup>ème</sup> , DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX (02) LOTS. »**

**LOT N°**

**« An'ouviriqu'enséancededépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux courent à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Ils se présentent comme suit

- Lot 1 : Ecole Maternelle Secteur Militaire Terrestre Ebolowa 2 / 3 mois
- Lot 2 : l'Ecole Publique Ekombité Ebolowa 2 / 3 mois

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est de :

- Lot 1 : Ecole Maternelle Secteur Militaire Terrestre Ebolowa 2 ; caution 360 000 fcfa
- Lot 2 : l'Ecole Publique Ekombité Ebolowa 2 ; caution 360 000 fcfa

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 20 juin 2017 à 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle de réunion de la COMMUNE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

1. dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
  
1. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ,
2. absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
  
1. non satisfaction d'au moins 70 %/0 des critères essentiels ;
2. omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
3. offre financière incomplète.

13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. l'expérience du personnel d'encadrement ;
2. les références de l'entreprise ;
3. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Délai d'exécution ;

y) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**N.B. : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>, tél. : 663 12 70 62 / 654 15 31 83.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

*EBOLOWA le 31 Mai 2017*

*Le MAIRE*

**ZO'O EDJO'O David**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 20 JUIN 2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A MOUANKO, COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE MOUANKO, EXERCICE 2016.**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE MOUANKO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Mouanko, financement FEiCOM Exercice 2017, le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la construction d'un nouveau réseau d'adduction d'eau potable a MOUANKO, Commune de Mouanko, Departement de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique:

- Etude et installation de chantier ;
- Station et poste de pompage ;
- local technique et poste de commande ;
- Réhabilitation des caniveaux techniques ;
- Construction du réseau ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables des travaux est de **117 757 009 (cent dix-sept million sept cent cinquante-sept neuf) francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont subdivisés en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil, de Génie Rural et d'hydraulique et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du FEICOM/Commune de Mouanko, EXERCICE 2016.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drninmaplt@yahoo.fr](mailto:drninmaplt@yahoo.fr), sis à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala ier à BONANJO, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr), sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 115 000 (cent quinze mille) Francs CFA versée à la Recette Municipale de la Commune de Mouanko ou à la Trésorerie Générale de Douala.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél:233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drminmapreambmo.fr](mailto:drminmapreambmo.fr), sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala ter BONANJO, au plus tard le **14 JUILLET 2017 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°031/AONO/DRMAP-LT/SMIKRPM/2017 du 20 JUIN 2017

**POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A MOUANKO,  
COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT: BUDGET FEICOM J Commune de Mouanko, Exercice 2016.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**N.B.** L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du **cadre** de détail quantitatif et estimatif.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de 2 355 000 (deux million trois cent cinquante-cinq mille) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14 JUILLET 2017 à 13 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala ter BONANJO, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 1 233 42 79 26, Email [drminmaplt@yahoo.fr](mailto:drminmaplt@yahoo.fr).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence d'une pièce administrative ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement.
- La fausse déclaratiOn ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (l'Offre financière);
- La note techniqlie inférieure à 70% de oui;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

### Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la **qualification** des candidats porteront sur

1 -	Présentation générale des offres.	Oui / Non
2 -	Visite du site .....	Oui / Non
3 -	Capacité financière.....	Oui / Non
4 -	Références de l'entreprise .....	Oui / Non
5 -	Expérience du personnel d'encadrement technique <b>sur le chantier</b> .....	Oui / Non
6 -	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables).....	Oui / Non
7 -	Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Plannings, Mesures d'hygiène, impact du projet sur l'environnement).....	Oui / Non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant satisfait les 70% des critères essentiels seront admis à l'évaluation financière.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant J' moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics. Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email [drninmaplt@yahoo.fr](mailto:drninmaplt@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala de la Commune de Mouanko.

## Additif à l'Appel d'Offres

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

## COMMUNE DE KRIBI 2

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/PR/VIINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17DU 15 JUIN 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE L'HOTEL DE VILLE DE KRIBI I**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'une clôture et l'aménagement de l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Kribi II

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur les travaux préparatoire, les maçonneries et élévations, les revêtements. la menuiserie alu et métallique, les voiries, les réseaux divers (V.R.D) et l'aménagement d'un espace vert.

### 3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux est de 65 100 000 (soixante-cinq millions cent mille) FCFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés conjointement par le FEICOM et la Commune de Kribi II exercice 2017.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Accueil, du Courrier et de la liaison de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud. tél. : 222 28 30 40; dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000)FCFA** payable à la recette municipale de la Commune de Kribi II, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Service du Courrier, de l'Accueil et de la Liaison à la Délégation régionale des marchés publics du Sud contre récépissé, au plus tard le 10 Juillet 2017 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/A0NO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 15 JUIN 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE L'HOTEL DE VILLE DE KRIBI II. »  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est d'un million trois cent mille (1 300 000) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **10 Juillet 2017 à 13 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM) dans la salle de réunion de la Délégation Régionale du Sud.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont

1. dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
  
1. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CRPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
2. absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
  
1. non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
2. omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
3. offre financière incomplète;
4. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

### Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

1. l'expérience du personnel d'encadrement ;
2. les références de l'entreprise ;
3. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Délai d'exécution ;
5. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, tél. : 222 28 30 47 / 222 28 30 40 ou à la Mairie de la Commune de Kribi II.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le M1NMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 205 725 / 699 370 748.

*EBOLOWA le 15 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**TADJEUFUET YOUWO Bertin**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & SO'O

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°009/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2017 DU 30/05/2017 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -  
EXERCICE 2017, DELEGATION PONCTUELLE, MINEPAT.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
51 94 709 07 110000 2209 337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Nyong et So'o, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines infrastructures scolaires dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du NYONG et SO'O, pour une enveloppe prévisionnelle de Trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA, répartie ainsi qu'il suit :

N° Lot	Localité	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Arrondissement	Imputation
Unique	Ecole maternelle de KOMASSI.	15 000 000	DZENG	51 94 709 07 110000 2209 337

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Les maçonneries et élévation ;
- “ La charpente - la couverture et le plafond ;
- “ La menuiserie métallique ;
- “ La peinture ;

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2017, MINEPAT.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette des Finances de MBALMAYO.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette des Finances de MBALMAYO.

## 9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le **11/07/2017 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois maximum**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **SEPT CENT MILLE (700 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **SEPT CENT MILLE (700 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **TRENTE (30) jours** après la date d'expiration de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis **New(Additif)**



L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le **11/07/2017 à 13h 00 min** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

● **Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

Clauses du RGAO	DISPOSITIONS DU RPAO
22.1	Date et heure limites de dépôt des offres : au plus tard <b>le 11/07/2017 à 12h 00 min</b> , (heure locale).
25.1	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : <b>le 11/07/2017 à 13h 00 min</b> , heure locale, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O, sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue de MBALMAYO), par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, retirer les documents complémentaires dudit dossier.

## 14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

## **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenue un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O, aux numéros de téléphones : 222 11 15 62.

## DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

YAOUNDE le 30 Mai 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**METSAM JEAN BASILID**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 08 JUIN 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de construction du réseau d'adduction d'eau potable de la ville de Lolodorf, Département de l'Océan, Région du Sud.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les prestations ci-après: travaux préparatoires-terrassement, mobilisation-installation, aménagement de l'aire de captage ; réservoir semi enterre ; canalisation et accessoires de distribution, brises charges ; bornes fontaines, mesures de protection et sanitaire, mesure d'accompagnement sociales et environnementales ; prestations diverses.

### 3. Cout Prévisionnel

A l'issue de l'étude préalable, le budget prévisionnel pour la réalisation des travaux de la présente phase est de **290 149 799 (deux cent quatre-vingt-dix millions cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf)FCFA.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux d'hydraulique ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM et la Commune de Lolodorf, exercices 2015 et suivants.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, tél. : 222 283 047; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de 250 000 (deux cent cinquante mille) FCFA**, payable à la recette municipale de la Commune de Lolodorf représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la Délégation régionale des marchés publics du Sud contre récépissé, au plus tard **le 03 Juillet 2017 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 08 JUIN 2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD»**

**« An'ouvirqu'enséancedépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (4) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 5 800 000 (cinq millions huit cent mille) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 03 Juillet 2017 à 13 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM) dans la salle de réunion de la Délégation Régionale du Sud.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

1. dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
2. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
3. absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
4. n'avoir pas exécuté au cours des cinq dernières années au moins deux marchés d'adduction d'eau potable d'un montant au moins égal à deux cents (200) millions de FCFA chacun ;
5. non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
6. omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
7. offre financière incomplète,
8. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

1. l'expérience du personnel d'encadrement ;
2. les références de l'entreprise ;
3. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Délai d'exécution ;
5. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, tél. : 222 283 047, ou auprès de la mairie de Lolodorf.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

*EBOLOWA le 8 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**TADJEUFOUET YOUWO Bertin**

## COMMUNE DE MA'AN

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/DAONO/CDPM/V.NT/2017 DU 15/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE D'OKONG POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MA'AN«EN PROCEDURE D'URGENCE»**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vallée du Ntem lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une salle de classe à l'Ecole Maternelle d Okong, pour le compte de la Commune de Ma'an.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : l'installation du chantier, le terrassement, les fondations la maçonnerie, l'élévation, la charpente, la couverture, l'électricité, le plafond, la menuiserie métallique, la peinture, l'assainissement, etc.. pour un montant toutes taxes comprises de neuf millions (9 000 000) francs CFA.

### 3. Cout Prévisionnel

un montant toutes taxes comprises de neuf millions (9 000 000) francs CFA.

### 4. Allotissement

l'unique lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit camerounais.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam dès publication du présent avis

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **15 000 FCFA** versée à la Recette Municipale de Ma'an. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres et donnera droit à la soumission de l'unique lot.

### 8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

### 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 180.000 FCFA, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande.après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au Service de Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem au plus tard le 05/07/2017 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AAONO/CDPM/V NT/2017 DU  
15/06/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A  
L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE D'OKONG POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE  
DE MA'AN « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera une seule fois, aura lieu **05/07 /2017 à 13 heures** heure locale a la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam par la Commission .Départementale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet ou non-conforme aux prescriptions du DAO;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Non présentation du matériel clé

### Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise :

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ;

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront

admises à l'analyse financière

## 13. Attribution

La lettre commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d Appel d Offres et évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service de la Passation des Marches. Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem (Tél. 222 48 24 81 ).

*AMBAM le 15 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NZIOU Abraham***

## MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°  
0014/AONO/MINEPIA/CMPPM/2017 DU 19 JUIN 2017 RELATIF A L'ALIMENTATION MOYENNE TENSION ET  
BASSE TENSION DE L'IMMEUBLE R+1 DE MVOG-BETSI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT  
PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2017.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
51 31 409 05 340010 2242

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement professionnel au sein de son département ministériel, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales lance un appel d'offres national ouvert en vue de l'alimentation de l'immeuble R+1 de Mvog-Betsi en moyenne et basse tension.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- le raccordement aéro-souterrain, sur réseau MT aérien existant + parafoudres et malt ;
- la construction du réseau MT en câble alu ;
- le génie civil poste pour équipement ;
- la fourniture et la pose d'un transformateur de 250 KVA ;
- la fourniture et la pose d'une cellule interrupteur 15 KV ;
- la fourniture et la pose d'une cellule protection 15 KV ;
- la fourniture et la pose de l'armoire de comptage.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-deux millions (32 000 000) FCFA.**

### 4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise d'électricité installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire n° : 51 31 409 05 340010 2242.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : [servicemarchesminepia@outlook.com](mailto:servicemarchesminepia@outlook.com), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : [servicemarchesminepia@outlook.com](mailto:servicemarchesminepia@outlook.com), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : [servicemarchesminepia@outlook.com](mailto:servicemarchesminepia@outlook.com), au plus tard **le 18 juillet 2017 à 13 heures** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 0014  
/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 19 JUIN 2017 RELATIF A L'ALIMENTATION MOYENNE TENSION ET BASSE  
TENSION DE L'IMMEUBLE R+1 DE MVOG-BETSI  
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

**3.1** Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**3.2** Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront réalisés sur le site des directions techniques du MINEPIA, sise à Mvog-Betsi à Yaoundé.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant six cent quarante mille (640 000) francs CFA, acquittée à la main et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances. En outre, le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des dossiers administratifs ainsi que des offres techniques et financières aura lieu **le 18 juillet 2017 à 14 heures**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEPIA, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 – Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défailtantes au cours des trois (03) dernières années ;
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- absence d'une attestation de visite de site signée du soumissionnaire ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

### 2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'entreprise ;
- rapport de la visite de site signé par le soumissionnaire ;
- personnels et matériels de l'entreprise ;
- proposition technique ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

**N.B :** *Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.*

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINEPIA.

YAOUNDE le 19 Juin 2017

Le **MINISTRE**

**DR TAIGA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 16/06/2017 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES ET DES BATERIES DU MATERIEL D'ASSISTANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ; EXERCICE 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
60442000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun-Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres international ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de pneumatiques et des batteries du matériel d'assistance à l'Aéroport International de Douala.

### 2. Consistance des prestations

La livraison consiste en la fourniture à l'Aéroport International de Douala, sur demande des pneumatiques et des batteries du matériel d'assistance.

NB. Un récapitulatif des commandes mensuelles sera établi à cet effet.

### 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- **Lot1 : Cent huit millions cent dix-huit mille six cent trente (108 118 630) FCFA ;**
- **Lot2 : Dix-neuf millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-deux (19 474 562) FCFA.**

### 4. Allotissement

Les fournitures pour le matériel d'assistance sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

- **Lot1** : pneumatiques ;
- **Lot2** : batteries.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux prestataires installés en République du Cameroun ou à l'étranger et exerçant dans ce domaine d'activités.

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent appel d'offres, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2017, Ligne 60442000

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua) **ou cent cinquante-deux (152) Euros et quarante-cinq (45) centimes dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), dont les références sont ci-dessous :**

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10001	06860	975 686 600 01	28

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXXX.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir, sous plis fermé, sous peine de rejet, au **service des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **31/07/2017 à 11 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 16/06/2017**

**LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES ET DES BATTERIES DU MATERIEL D'ASSISTANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

La livraison consiste en la fourniture à l'Aéroport International de Douala, sur demande des pneumatiques et des batteries du matériel d'assistance.

NB. Un récapitulatif des commandes mensuelles sera établi à cet effet.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission suivant le lot choisi, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de :

- **Lot 1 (pneumatique): deux millions cent mille (2 100 000) FCFA ou trois mille deux cent vingt-six (3 226) Euros et quarante (40) centimes. Le délai de validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours.**

- **Lot 2 (batterie): trois cent quatre-vingt mille (380 000) FCFA ou cinq cent quatre-vingt-treize (593) Euros et soixante-seize (76) centimes. Le délai de validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours.**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **31/07/2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle à la charge.

## 14. Critères d'évaluation

- dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe A page 30);
- dossier financier incomplet (confère RPAO, Enveloppe C, page 31);
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- un nombre de oui inférieur à **six (06)** pour l'ensemble des critères essentiels;
- Absence de l'Attestation de représentation, de distribution ou de vente des pneumatiques et/ou des batteries proposées et signée du fabricant ;
- Absence du Certificat de conformité des fournitures à livrer ;
- Absence de l'Attestation de disponibilité des fournitures à livrer ;
- production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Déclaration sur l'honneur conformément à la lettre circulaire N° 004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes.

## 15.2 Critères essentiels

- Références en prestations similaires: oui/non
- Moyens matériels : oui/non
- Capacité financière : oui/non
  
- Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non
- Présentation de l'offre : oui/non

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

NB : un soumissionnaire peut avoir plus d'un lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la société Aéroports Du Cameroun, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 456/543.**

**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

YAOUNDE le 14 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 05/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 21/06/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES BUREAUX DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2017, LIGNE 23100107.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
23100107.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la Société AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.- Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres international ouvert pour **les travaux d'extension des bureaux**.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :

- La démolition et évacuation des gravats ;
- La réalisation des fondations, élévations, chainages, dallages ;
- La réalisation de la couverture ;
- Les travaux de second œuvre (carrelage, électricité, plomberie, climatisation, vitrerie, etc.) ;
- La réalisation de tous les ouvrages complémentaires nécessaires aux drainages des eaux pluviales ;

Les détails les plus importants sont explicités dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-huit millions (68 000 000) FCFA**.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun, et à l'étranger et spécialisées dans les travaux de construction de Bâtiment de type ERP.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2017, Ligne 23100107.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le **22/08/2017 à 11 heures**; et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 05/AOIO/ADC/CIPM/2017 DU 21/06/2017

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES BUREAUX DE LA DIRECTION GENERALE

DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est **de trois (03) mois**

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant **d'un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre vingt dix (90) jours.**

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **22/08/2017 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères de conformité pour l'essentiel. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux prescriptions techniques du DAO et à la qualification des candidats.

### 14.1 Critères éliminatoires

***Il s'agit notamment pour les soumissionnaires nationaux, filiales et/ou succursales d'un groupe implanté au Cameroun :***

- Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 34);
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 35) ;
- N'avoir pas réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins deux projets de construction bâtiment de grande envergure et/ou d'extension de constructions de type ERP (joindre comme justificatif dans le dossier technique, les deux premières et deux dernières pages du contrat ainsi que le procès-verbal de réception des travaux) ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- Absence de l'attestation de visite de site ;
- Une note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

***Il s'agit notamment pour les soumissionnaires étrangers, filiales et/ou succursales d'un même groupe basé hors du Cameroun :***

- Absence de la caution de soumission (Confère RPAO pour la composition du dossier Administratif) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une attestation de régularité fiscale ;
- Absence d'un registre de commerce ou équivalent du pays d'origine du soumissionnaire ;
- Absence d'une attestation sociale justifiant le paiement des cotisations sociales du personnel ;

- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration.

- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 35) ;

- N'avoir pas réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins deux projets de construction bâtiment de grande envergure et/ou d'extension de constructions de type ERP (joindre comme justificatif dans le dossier technique, les deux premières et deux dernières pages du contrat ainsi que le procès-verbal de réception des travaux) ;

- L'absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif)

## 14.2 Critères essentiels

- Références en travaux de construction des bâtiments : **oui/non** ;

- Moyens matériels : **oui/non** ;

- Qualité du personnel : **oui/non** ;

- Note méthodologique : **oui/non** ;

- Capacité financière : **oui/non** ;

## 14. Attribution

Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non** ;

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

Présentation de l'offre : **oui/non**.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

## 16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 384.**

**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

YAOUNDE le 20 Juin 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2017/ 09 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 19/ 06 /2017  
LANCÉ POUR LA RÉALISATION EN URGENCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRAL  
TÉLÉPHONIQUE DE NGAOUNDÉRÉ**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

En vue de réhabiliter le central téléphonique de Ngaoundéré en état de délabrement avancé, le Directeur Général de CAMTELLance **en procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation du central téléphonique de Ngaoundéré.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Maçonnerie et revêtement du sol ;
- Plomberie et Etanchéité ;
- Réfection du réseau électrique et climatisation ;

Reprise des peintures extérieures et intérieures

### 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Camtel exercice 2017 pour un coût prévisionnel de **70 000 000 de FCFA TTC.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales qualifiées, exerçant dans le domaine et soumise au régime fiscal du réel.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget Camtel exercice 2017 pour un coût prévisionnel de **70 000 000 de FCFA TTC.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement, pour frais d'achat de dossier, de la somme **non remboursable de cinquante mille FCFA (50 000) FCFA au Compte Spécial CAS – ARMP N° 335 988** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

## 9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 original et 06 copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et de la Logistique, Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés sis à la porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, **au plus tard le 11/ 07 /2017 avant 13h, heure locale.**

Le dossier sera présenté dans deux (02) contenants distincts "intérieurs" ainsi qu'il suit :

I – pour pièces administratives et propositions techniques,

II – pour propositions financières.

Les contenants ci-dessus doivent être fermés. Ils seront placés à l'intérieur d'un contenant "extérieur anonyme" hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

*"Appel d'Offres National Ouvert n° 2017/\_09\_/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 19 / 06 /2017 pour la réalisation des travaux de réhabilitation du central téléphonique de Ngaoundéré en procédure d'urgence.*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par Camtel pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances de la République du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million FCFA (1 000 000 FCFA)** cette caution resteravalable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## Nombre maximum de lot à attribuer

Les soumissionnaires peuvent être attributaire d'un ou des deux lots (**sans objet**).

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL le **11 / 07 /2017** à partir de **14h**, heure locale, par la dite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier et une maîtrise de la réglementation sur les marchés publics notamment le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

## 14. Critères d'évaluation

### **Seront rejetées les offres présentant les manquements ci-après :**

- absence ou non conformité d'une pièce administrative;
- absence ou non conformité d'une pièce technique;
- non-conformité du matériel et des équipements essentiels,
- absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier des Marchés Publics;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

## 13. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Le chiffre d'affaires annuel sur les 3 dernières années ? 60 000 000 FCFA Oui/Non ;*
- b) Conformité aux spécifications techniques Oui/Non ;*
- c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/Non ;*
- d) Expérience du soumissionnaire Oui/Non ;*
- e) Planning et délai de réalisation Oui/Non ;*
- f) Présentation des offres Oui/Non.*

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour leur dépôt.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables la Direction des Achats, Sous-Direction des Achats sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

YAOUNDE le 19 Juin 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NKOTO EMANE DAVID**

## IMPRIMERIE NATIONALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
 N°005/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/17 DU 20 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS À  
 L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
 6021- 0000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget 2017, le Directeur de l'Imprimerie Nationale lance pour le compte de l'Imprimerie Nationale, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des Papiers blanc offset 80g, couché 2 faces et autocopiants.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent deux (02) lots définis selon le tableau suivant :

N° Lot	Désignation	Grammage	Format	Conditionnement	Quantité
LOT 1	Papier blanc offset	80g/m <sup>2</sup>	65x92 cm	Rame de 500 feuilles	828 rames
	Couché 2 faces	180g		Paquet de 100 feuilles	1 paquet
LOT 2	Papier autocopiant CB blanc	56g	65x92 cm	Rame de 500 feuilles	166 rames
	Papier autocopiant CFB jaune	53 g		Rame de 500 feuilles	100 rames
	Papier autocopiant CF vert	52g		Rame de 500 feuilles	188 rames

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est réservé aux entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience.

### 6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget autonome de l'Imprimerie Nationale au titre de l'Exercice 2017  
: **6021- 0000**.

Le montant total du présent Marché s'élève à : **47 994 000 F (quarante-sept millions neuf cent quatre-vingt-quatorze millions)** taxes comprises suivant détail ci-après :

LOT 1 : 30 000 000 (trente millions) Francs Cfa Toutes Taxes Comprises.

LOT2 : 17 997 000 (dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille) Francs Cfa Toutes Taxes Comprises.

### Modalité de paiement

Les paiements s'effectueront au compte n° \_\_\_\_\_ ouvert au nom du Cocontractant à la banque \_\_\_\_\_ après réception de la facture munie du PV de réception.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au **Bureau des Marchés** du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale de cette entreprise au Centre Administratif de Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel. Il peut être retiré sur présentation d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA pour le lot 1 et 20 000 (vingt mille) Francs CFA pour le lot 2 au 335 988 60001 ouvert à la BICEC.

### 8. Acquisition du Dossier

N/A

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, sera déposée au Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale BP : 1603 Yaoundé Cameroun au plus tard **le 17/07/2017 à 10 heures** précises sous mention :

## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

**N° 005/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/Sm/2017 DU 21 Juin 2017 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS À L'IMPRIMERIE NATIONALE**

*« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».*

### 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **20 jours**, et le lieu de livraison est l'Imprimerie Nationale sise au Centre Administratif de Yaoundé ; Yaoundé.

## 11. Cautionnement Provisoire

La caution de Soumission est fixée comme suit :

- Lot N°1400 000

- Lot N°2 250 000

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en trois (3) volumes comme suit :

Volume I : Pièces Administratives,

Volume II : Offre Technique,

Volume III : Offre Financière,

Chaque volume devra comporter sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps **le 17/07/2017 à 11 heures** par la Commission des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale siégeant dans la salle de conférence de l'Imprimerie Nationale, en présence des représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Note technique inférieure à 70 points pour 100. Soit 7/10
- Omission d'un prix unitaire quantifié à l'offre financière

### 12.2 Critères essentiels

- Le format ;
- La description des fournitures.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions des Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leurs remises.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale.

YA

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2017 DU 21/06/2017 POUR LA REALIS ATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESAUX D'EAU POTABLE DANS LES VILLES DE GAROUA, MAROUA, TIBATI ET MAYO OULO, DANS LES TROIS REGIONS DU SEPTENTRION DU CAMEROUN, EN QUATRE LOTS. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2017 LIGNES D'IMPUTATION BUDGETAIRES: N°3021932-01-003-0004-00581-23918000, POUR LE LOT 1 ; N°3021932-01-003-0004-00582-23918000, POUR LE LOT 2 ; N°3021932-01-003-0004-00583-23918000, POUR LE LOT 3 ; N°3021932-01-003-0004-00584-23918000, POUR LE LOT 4**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
 3021932-01-003-0004-00581-2391

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production et de transport de l'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable dans les villes Garoua, Maroua, Tibati et Mayo-Oulo, en quatre lot, dans es trois régions du septentrion du Cameroun.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- L'installation de chantier;
- L'implantation;
- Le nettoyage et désherbage;
- Les terrassements;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC DN 110, 90 et 63 mm, puis des pièces de raccord et accessoires ;
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour chaque lot est le suivant :

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	ENVELOPPE PREVISIONNELLE
LOT 1 (Garoua)	Extension de réseau d'eau potable à Garoua, dans les quartiers HAOUSSARE et NASSARA dans la région du Nord.	24 551 047 F CFA TTC (Vingt-quatre millions cinq cent cinquante un mille quarante-sept francs CFA toutes taxes comprises)
LOT 2 (Maroua)	Extension de réseau d'eau potable à Maroua, dans les quartiers ZILING BAPPA dans la région de l'Extrême Nord	46 344 390 F CFA TTC (Quarante six millions trois cent quarante-quatre mille trois cent quatre-vingt dix CFA francs toutes taxes comprises)
LOT 3 (Tibati)	Extension de réseau d'eau potable à Tibati2, dans le quartier YOKO Administratif dans la région de l'Adamaoua	

43 083 451 F CFA TTC (Quarante trois millions quatre vingt trois mille quatre cent cinquante un francs CFA toutes taxes comprises)





LOT 4 (Mayo Oulo)	Extension de réseau d'eau potable dans le Mayo Oulo dans les quartiers LOUMORE et Lotissement communal dans la région du Nord.	66 330 201 F FCA TTC (Soixante six millions trois cent trente mille deux cent un francs CFA toutes taxes comprises)
-------------------	--	---

#### 4. Allotissement

Ces travaux sont divisés en quatre lots, à réaliser dans les villes suivantes :

**LOT 1 (ville de Garoua) :** Extension de réseau d'eau potable à Garoua, dans les quartiers HACUSSARE et NASSARA dans la

**LOT 2 (ville de Maroua) :** Extension de réseau d'eau potable à Maroua, dans les quartiers ZILING BAPPA dans la Région de l'

**LOT 3 (ville de Tibati) :** Extension de réseau d'eau potable à Tibati, dans le quartier YOKO Administratif dans la région de l'Ada

**LOT 4 (ville du Mayo Oulo) :** Extension de réseau d'eau potable dans le Mayo Oulo dans les quartiers LOUMORE et Lotissement

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des tr

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés **par le** Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exe sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après.

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	ENVELOPPE PREVISIONNELLE
LOT 1 (Garoua)	Extension de réseau d'eau potable à Garoua, dans les quartiers HAOUSSARE et NASSARA dans la région du Nord.	N° 3021932-01-003-0004-00583239180
LOT 2 (Maroua)	Extension de réseau d'eau potable à Maroua, dans les quartiers ZILING BAPPA dans la région de l'Extrême Nord	N° 3021932-01-003-0004-00583239180
LOT 3 (Tibati)	Extension de réseau d'eau potable à Tibati <sup>2</sup> , dans le quartier YOKO Administratif dans la région de l'Adamaoua	N° 3021932-01-003-0004-00583239180
LOT 4 (Mayo Oulo)	Extension de réseau d'eau potable dans le Mayo Oulo dans les quartiers LOUMORE et Lotissement communal dans la région du Nord.	N° 3021932-01-003-0004-00583239180

#### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Divi

#### 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de 200 000 FCFA à Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme

AV

## POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESAU D'

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour l'exécution des travaux pour chaque lot est de six (06) mois, à compter de

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun, et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant fixé ainsi qu'il suit:

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	Caution de Soumission F CFA
LOT 1 (Garoua)	Extension de réseau d'eau potable à Garoua, dans les quartiers HAOUSSARE et NASSARA dans la région du Nord.	490 000 F CFA (Quatre cent quatre-vingt-dix mille francs CFA)
LOT 2 (Maroua)	Extension de réseau d'eau potable à Maroua, dans les quartiers ZILING BAPPA dans la région de l'Extrême Nord	925 000 F CFA (Neuf cent vingt-cinq mille francs CFA)
LOT 3 (Tibati)	Extension de réseau d'eau potable à Tibati2, dans le quartier YOKO Administratif dans la région de l'Adamaoua	860 000 F CFA (Huit cent soixante mille francs CFA)
LOT 4 (Mayo Oulo)	Extension de réseau d'eau potable dans le Mayo Oulo dans les quartiers LOUMORE et Lotissement communal dans la région du Nord.	1 325 000 F CFA (Un million trois cent vingt-cinq mille francs CFA)

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'A

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'abs

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à l'étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire OUI ou NON.

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un d'eux entraîne l'élimination de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière, exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièces falsifiée(s) ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures ci-après
- Pour les canalisations PVC: norme T 54-002 ou équivalent, PVC non plastifié
- emboitement à joints autorouillés ;
- Les Pièces de raccord doivent répondre aux caractéristiques suivantes : en fonte,
- en acier ou en bronze avec revêtement intérieur type époxy de préférence et
- portant sur leurs corps les renseignements suivants :
- Diamètre nominal de l'appareil
- Pression nominale
- Sigle ou marque du fabricant
- Absence d'un Certificat du fabricant pour les tuyaux et les pièces de raccord.
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ; Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque reconnue ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

#### Critères essentiels Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel (l'encadrement);
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite des sites des travaux.

### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière la plus avantageuse.

**Chaque entreprise peut soumissionner pour tous les lots.**

**NB: Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de justifier d'un personnel technique d'encadrement suffisant.**

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de l'ouverture des plis.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division Suivi des Cons

## CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 20/06/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI A DOUALA, DANS LES QUARTIERS : DIBOUM1 NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 LIGNE BUDGETAIRE N° 3091022-01-002-0002-00583-23918000**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
3091022-01-002-0002-00583-2391

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production et de transport de l'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'extension de réseau d'eau potable dans le Département du Wouri à Douala, dans les quartiers : **DIBOUM1 NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- L'installation de chantier;
- Le transport et la manutention des tuyaux, et des accessoires
- le L'implantation;
- Le nettoyage et désherbage;
- Les terrassements;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC de diamètres 110, 90 et 63 mm, et pièces de raccord et accessoires;
- La fourniture et pose des tuyaux fonte DN 150 et 200 pour fourreaux
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- L'analyse bactériologique ;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **254 581 363 FCFA TTC** (deux cent cinquante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-un mille trois cent soixante-trois francs CFA toutes taxes comprises).

### 4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans la ville de Douala en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire **N°3091022-01-002-0002-0058323918000**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **175 000 F CFA (cent soixante-quinze mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division du Suivi des Consultations et des marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte 301, troisième étage, au plus tard le **21/07/2017 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°008/AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 22/06 /2017  
POUR LA TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI A  
DOUALA, DANS LES QUARTIERS : DIBOUM1 NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE  
SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN  
AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA.**

### A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installée au Cameroun, agréé par le Ministre chargé des Finances dont la liste figure en pièce 12 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant forfaitaire fixé à **5 090 000 F CFA** (cinq millions quatre-vingt-dix mille Francs CFA).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/07/2017 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la **Camwater, dans** la salle de conférence du 5ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une Personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire OUI ou NON.

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre. Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- :ausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures ci-après
- Pour les canalisations PVC: norme T 54-002 ou équivalent, PVC non plastifié emboîtement à joints automatiques
- Les Pièces de raccord doivent répondre aux caractéristiques suivantes : en fonte, en acier ou en bronze avec revêtement intérieur type époxy de préférence et portant sur leurs corps les renseignements suivants :
- Diamètre nominal de l'appareil
- Pression nominale
- Sigle ou marque du fabricant
- Absence d'un Certificat du fabricant pour les tuyaux et les pièces de raccord.
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 50 900 000 F CFA;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

#### Critères essentiels Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- • Matériel et outillage dédiés aux travaux; Méthodologie technique d'exécution des travaux; .
- Visite des sites des travaux.

### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la D vision Suivi des Consultations et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

*DOUALA le 20 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ONDOA AKOA Alphonse Roger***



# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009 /AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 27/06/2017  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE  
DEPARTEMENT DU MEOUNDI A YAOUNDE, DANS LES QUARTIERS : EKOUMDOUM, NKOLMESSENG  
CARF SAFARI RESIDENCE SOUS-PREFET, BORNE 12 ODZA MOTELEDIDI, AKOK NDOE, EMANA  
DERRIERE COGENI-TRADEX, NKOL S0'0 ,CARF ONANA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT  
DE LA CAMWATER EXERCICE 2017 LIGNE BUDGETAIRE N° 3091011-01-002-0002-00580-23911200**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
3091011-01-002-0002-00580-2391

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production et de transport de l'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'extension de réseau d'eau potable dans le Département du Mfoundi à Yaoundé, dans les quartiers : **EKOUMDOUM, NKOLMESSENG CARF SAFARI RESIDENCE SOUSPREFET, BORNE 12 ODZA MOTELEDIDI, AKOK NDOE, EMANA DERRIERE COGENI-TRADEX, NKOL S0'0 ,CARF ONANA.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent

- L'installation de chantier;
- Le transport et la manutention des tuyaux, et des accessoires
- L'implantation;
- Le nettoyage et désherbage;
- Les terrassements;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC de diamètres 110, 90 et 63 mm, et pièces de raccord et accessoires;
- La fourniture et pose des tuyaux fonte DN 150 et 200 pour fourreaux
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- L'analyse bactériologique ;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **262 095 998 FCEA TTC** (deux cent soixante-deux millions quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit francs CFA toutes taxes comprises),

## 4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans la ville de Yaoundé en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N°3091011-01-002-0002-0058023911200.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **175 000 000 F CFA (cent soixante-quinze mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division du Suivi des Consultations et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division du Suivi des Consultations et des marchés la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte 301, troisième étage, au plus tard le **26/07/2017 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°009 /AONO/CAMWATER/DSCM/CIPM/2017 DU 20/06/2017 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI A YAOUNDE, DANS LES QUARTIERS : EKOUMDOUM, NKOLMESSENG CARF SAFARI RESIDENCE SOUS-PREFET, BORNE 12 ODZA MOTELEDIDI, AKOK NDOE, EMANA DERRIERE COGENI-TRADEX, NKOL S0'0 ,CARF ONANA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission acquittée, établie par un Établissement financier de premier ordre installée au Cameroun, et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant forfaitaire fixé à **5 240 000 F CFA** (cinq millions deux cent quarante mille Francs CFA).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être **datées de** moins de trois (03) mois et/ou **avoir été** établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/07/2017 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Camwater, dans la salle de conférence du Sème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation

Financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures ci-après
- Pour les canalisations PVC: norme T 54-002 ou équivalent, PVC non plastifié
- Emboitement à joints automatiques
- Les Pièces de raccord doivent répondre aux caractéristiques suivantes : en fonte,
- En acier ou en bronze avec revêtement intérieur type époxy de préférence et
- Portant sur leurs corps les renseignements suivants :
- Diamètre nominal de l'appareil
- Pression nominale
- Sigle ou marque du fabricant
- Absence d'un Certificat du fabricant pour les tuyaux et les pièces de raccord. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- montant de 52 400 000 F CFA;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

### Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux; eilg Visite des sites des travaux.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours **à compter** de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division Suivi des Consultations et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

*DOUALA le 20 Juin 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ONDOA AKOA Alphonse Roger**

## COMMUNE DE MVANGAN

### A.1 AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MARCHÉ DE MVANGAN — CENTRE (CONSTRUCTION D'UNBLOC DE 04 BOUTIQUES) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### 1. Objet

Travaux d'extension du marché de Mvangan - Centre (construction d'un bloc de 04 boutiques) dans la Commune de Mvangan

#### 2. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises camerounaises spécialisées dans les travaux de BATIMENTS TOUS SECTEURS (Marché). Toutefois seules les entreprises répertoriées dans le fichier PNDP/SUD pour le domaine concerné sont exonérées à la présentation d'un dossier de qualification administrative et technique.

#### 3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation, pendant les jours ouvrables, entre 07 h30min et 15 h30min à la DDMAP de la Mvila à Ebolowa dès

#### 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation pour la demande de cotations peut être retiré à la DDMAP de la Mvila à Ebolowa dès publication du présent avis, pendant les jours ouvrables, entre 07 h30min et 15 h30min sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) F CFA** à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan.

#### 5. Delai de Livraison

Quatre-vingt-dix jours (90)

#### 6. Recevabilité des Offres

Date limite de réception des offres: **Le 04/07/2017, à 12 heures**

#### 7. Ouverture des Plis

Date d'ouverture des plis (Dans la salle de la Commission Départementale des Marchés Publics de la Mvila sise à Ebolowa) : **Le 04/07/2017, à 13 heures**

*EBOLOWA le 9 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**EFANGONO ZANGA François Xavier**

## COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS DE CONSULTATION N° 008/DC/DDMAP/ CPMP/MVILA/2017 DU 09/06/2017 POUR LA DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 30 TABLES-BANCS CHACUNE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MEBEMENKO ET ZOEBEFAM DANS LA COMMUNE DE MVANGAN (EN 02 LOTS)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Travaux de construction des écoles (02) Publiques de Mebemenko et Zoébefam équipées de 30 tables-bancs Mvangan en 02

### 2. Allotissement

**Lot 01** : bloc de 02 salles de classe équipées de 30 tables-bancs et d'un bloc de deux latrines à l'ÉP de Mebemenko.

**Lot 02** : bloc de 02 salles de classe équipées de 30 tables-bancs à l'ÉP de Zoébefam

### 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises camerounaises spécialisées dans les travaux de BATIMENTS TOUS SECTEURS (Education). Toutefois, seules les entreprises répertoriées dans le fichier PNDP/SUD pour le domaine concerné sont exonérées de la présentation d'un dossier de qualification administrative et technique.

### 4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation, pendant des jours ouvrables, entre 07h30mn et 15h30mn à la DDMAP de la Mvila à Ebolowa dès

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation pour la demande de cotations peut être retiré à la DDMAP de la Mvila à Ebolowa dès publication du présent avis, pendant les jours ouvrables, entre 07h30mn et 15h30mn sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) F CFA** à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan.

### 6. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours

### 7. Recevabilité des Offres

Date limite de réception des offres: **Le 05/07/2017, à 12 heures**

### 8. Ouverture des Plis

Date d'ouverture des plis: (Dans la salle de la Commission Départementale des Marchés Publics de la Mvila sise à Ebolowa) : **Le 05/07/2017, à 13 heures**

*EBOLOWA le 9 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**EFANGONO ZANGA François Xavier**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/FODECC/2017 DU JUIN 2017 POUR  
LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS EN VUE DE L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION  
DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2013, 2014, 2015 ET 2016 AU FODECC**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) créé par la Loi N° 2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi N°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006. Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café et du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.

Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :

- à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;
- au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;
- à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.

Compte tenu des préoccupations du Gouvernement, du respect des dispositions légales et dans un souci de transparence et de sincérité dans sa comptabilité, le FODECC envisage un Appel d'Offres National Restreint. A cet effet, en vue d'une sélection d'un Cabinet Comptable, il fait publier le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification de Cabinets devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de l'Assistance Comptable et la production des états financiers pour les exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 au FODECC.

## 3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder de l'Assistance Comptable et la production des états financiers pour les exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 au FODECC. Cette mission permettra, après une mise à jour de la comptabilité, d'obtenir pour chaque exercice concerné, des états financiers sincères, réguliers et conformes, ressortant la situation réelle du FODECC.

La mission se déroulera en trois (03) phases :

- Phase I : Connaissance de l'entreprise et de son environnement ;
- Phase II : Travail intensif d'analyse des comptes et de confirmation des soldes ;
- Phase III : Production des états financiers.

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets Comptables installés au Cameroun. Ils doivent justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un Dossier Administratif conforme ;
- Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser et justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de l'Assistance Comptable.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café.

## 6. Remises des offres

Les Dossiers de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le 21 juin 2017 à 10h au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2<sup>ième</sup> étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis,

Avec la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/FODECC/2017 DU 02 juin 2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE CABINETS EN VUE DE L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2013, 2014, 2015 ET 2016 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE »**

## 7. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

1.1. Une première enveloppe dite « **enveloppe (A) : PIECES ADMINISTRATIVES** » contiendra les documents ci-après :

1. Une lettre de Manifestation d'Intérêt signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné;
2. L'accord de groupement, le cas échéant ;
3. Une copie du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
4. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
5. Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
6. Une copie certifiée de l'attestation de non redevance ;

NB : Toutes les pièces administratives originales ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

1.2. Une deuxième enveloppe dite « **enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE** » contiendra :

- La présentation de la structure ;
- La liste du Personnel d'Encadrement et de Maîtrise.

Le Consultant fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation de la mission.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

N° d'ordre	Personnel Clé	Qualification	
------------	---------------	---------------	--

1	<b>Consultant 1 : Superviseur Général : Expert Comptable</b>	-Diplôme d'Expert-Comptable	-Avoir une de type par  -Avoir repre projets d'As
2	<b>Chef de mission</b>	- Diplôme en Comptabilité (BAC+2) au moins	-Avoir une type particu  -Avoir au m
3	<b>Assistants Comptables (2)</b>	-Diplôme en Comptabilité ( <i>Bac + 2</i> ) au moins,	-Avoir une  -Avoir au m

Le Cabinet pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel clé accompagné des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae daté et signé par le concerné ;
- Le poste proposé pour chaque personnel.

N.B : La liste ci-dessus devra être accompagnée des pièces suivantes, pour le Superviseur général (Expert-Comptable) datant de moins de trois (03) mois :

- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une attestation d'inscription à l'ONECCA.

**8. Critères d'évaluation****1.1. Critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence d'une pièce exigée ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Absence de l'inscription à l'ONECCA du Superviseur général ;

**1.2. Critères essentiels:**

- a) Présentation générale de l'Offre sur 10 points;
- b) Descriptif de la méthodologie pour accomplir la mission sur 30 points;
- c) Qualification et expérience du personnel clé sur 60 points.

**NB** : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la Commission à tout moment pendant la procédure.

**9. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2<sup>ième</sup> étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 »

**10. Evaluation et publication des resultats**

N° D'ordre	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation générale de l'Offre	10
2	Descriptif de la méthodologie pour accomplir la mission	30
3	Qualification et expérience du personnel clé	60
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

**N.B** :

Tout dossier administratif non conforme entraînera l'élimination pure et simple du soumissionnaire concerné.

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant totalisé une note au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100) pourront participer pour l'Appel d'Offres Restreint.

YAOUNDE le 2 Juin 2017

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°035 /C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE DU 19 JUIN 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL VERT EN PROCÉDURE URGENCE N°027/007B/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 05 MAI 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À SIGA BONJO DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral**, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°035/D/PRJMINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017 du 19 JUIN 2017 l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant satisfait aux (05) derniers critères prévus par le Dossier d'Appel d'Offres.

*DOUALA le 19 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***SAÏDOU HAMASSEO***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MIFI

**COMMUNIQUE N° 005/C/PR/MINMAP/DRO/DDMIFI/BDCEM/2017 DU 09 JUIN 2017 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 01/LC/PR/MINMAP/DROU/DDMIFI/CDPM/2016 DU 20 AVRIL 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ÉLECTRICITÉ À L'ENIET DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la MIFI. Autorité Contractante communique :

Par décision 025/D/PR/MINMAP/DRO/DDMIFI/SPM/2015 du 09 JUIN 2015. la Lettre Commande N° 01 /LC7PR/MINMAP/DROU/DDMIFI/CDPM/2016 du 20/04/2016 passée après appel d'Ortros National Ouvert N° 004/AONO/PR/MINMAP/DROU/DDMIFI/CDPM/2015 du 19/02/ 2016 pour la construction d'un atelier d'éleciriciiié à l'ENIET de Batoussam ; Financement BIP exercice 2016 : d'un montant toutes taxes comprises de vingt et un millions six cent cinquante mille neuf cent quinze (21 650 915) Francs CFA ; est résiliée au tort de l'Entreprise adjudicataire à savoir Ets CHLOE.K B.P : 14 339 Yaoundé.

*BAFOUSSAM le 9 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***TALLA Joseph***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VALLÉE DU NTEM

**DECISION N015/D/PR/PMINMAF/DRS/DDVNT DU 18MAI 2017PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NAFIONAL OUVERT N°013/DAONO/CDPM/V..NT/2017 DU 03 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DEL'AXE ROUTIER NNOMA MEBEM—RIVIERE MVILA LONG DE CINQ (05) KILOMÈTRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **DECIDE :**

Article 1° Les ETS RAMALA COMPANY BP : 80 Ambam attributaires du Marché Tél : 699 44 81 02, sont relatif aux Travaux de Réhabilitation de l'Axe Routier NNOMA

MEBEM-RIVIERE MVILA long de Cinq (05) Kilomètres et pour un montant toutes taxes comprises de vingt-quatre millions neuf cent mille (24 900 000) Francs CFA, pour un délai réglementaire de deux (03) mois ;

Article 2 : Le Mandataire desdits ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vallée du Ntem à Ambam, pour les modalités pratiques d'établissement de la Lettre Conunande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

*AMBAM le 31 Mai 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NZIOU Abraham***

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°035 /C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE DU 19 JUIN 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL VERT EN PROCÉDURE URGENCE N°027/007B/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 05 MAI 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À SIGA BONJO DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral**, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°035/D/PRJMINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017 du 19 JUIN 2017 l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant satisfait aux (05) derniers critères prévus par le Dossier d'Appel d'Offres.

*DOUALA le 19 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***SAÏDOU HAMASSEO***

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°37/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE, MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU POUR LA DIREM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret nv 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°07/AONO/CUD/CIPM/2017 du 07 Avril 2017 relatif pour l'Achat du Matériel Informatique, Mobilier et Matériel de Bureau pour la DIREM;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 02 Juin 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

**Vu** le procès-verbal de la séance du 02 Juin 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

## **DECIDE:**

**Article** L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final (en FCFA) TTC	Délai
-----	-----------------------------------	--------------------------	-------

2	SIDCAM BP : 2051 Yaoundé, Tél. . (237) 699 89 21 79 E-mail	Vingt millions deux cent six mille neuf cent treize (20 206 913) Francs CFA	Vingt et un (21) Jours
3		Vingt millions sept cent quatre vingt huit mille deux cent cinquante six (20 788 256) Francs CFA	Vingt et un (21) Jours

**Article 2** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai maximal de quinze (15) jours à la Division des Marché Publics de la Communauté Urbaine de Douala.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3** : La présente Décision **tient lieu de "main levée"** des cautions de soumission pour les soumissionnaires non-retenus.

**Article 4** : La présente Décision sera enregistrée et publiée **partout** où besoin sera. l'?

*DOUALA le 19 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000850/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°098/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À L'ACQUISITION DES BANDES DE FILLES D'ATTENDE POUR LES AÉROGARES DE BAFOUSSAM ET N'GAOUNDÉRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire n° 000909/C/MINFI du 23 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016

Vu la Résolution N°001/2015/CA du 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu La demande de cotation N°00054/DC/CCAA/CIPM/2017 relative à l'acquisition d'une tondeuse à gazon et du matériel d'entretien paysager pour l'aéroport de Bafoussam Bamougoum.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
1	EST TRIOPICS BP : 20 507 Yaoundé	l'acquisition d'une des bandes de filles d'attente pour les aéroports de Bafoussam et N'Gaoundéré	<b>8 100 023</b>	Soixante (60) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les

**Bafoussam : Tâche N° 20201004 lignes N° 610 020**

**N'Gaoundéré : Tâche N°10207007 ligne N°610 020**

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000851D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°095/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'AÉROPORT DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu La demande de cotation N°095/DC/CCAA/CIPM/2017 relative à la fourniture, l'installation d'un groupe électrogène à l'aéroport de Kribi.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1er l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

N° Attributaire    Objet    Montant FCFA (TTC)    Délai d'exécution

1    AFRILUX

BP : 20 507 Yaoundé    la fourniture, l'installation d'un groupe électrogène à l'aéroport de Kribi

35 458 988

Trente (30) jours

Article 2 Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article3 les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la Tâche 20 302 004 et la ligne 222 802

Article4 la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Juin 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000850/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°098/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À L'ACQUISITION DES BANDES DE FILLES D'ATTENDE POUR LES AÉROGARES DE BAFOUSSAM ET N'GAOUNDÉRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire n° 000909/C/MINFI du 23 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu La demande de cotation N°00054/DC/CCAA/CIPM/2017 relative à l'acquisition d'une tondeuse à gazon et du matériel d'entretien paysager pour l'aéroport de Bafoussam Bamougoum.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

<b>N°</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant FCFA (TTC)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
1	EST TRIOPICS BP : 20 507 Yaoundé	l'acquisition d'une des bandes de filles d'attente pour les aéroports de Bafoussam et N'Gaoundéré	<b>8 100 023</b>	Soixante (60) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les

**Bafoussam : Tâche N° 20201004 lignes N° 610 020**

**N'Gaoundéré : Tâche N°10207007 ligne N°610 020**

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000860/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00123/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION D'ARMOIRES CLIMATISEURS POUR LES SALLES COMMUNES DE L'AÉROGARE DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire n° 0001/MINFI 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu Vu la demande de cotation N°00123/DC/CCAA/CIPM/2017 du 25 avril 2017 relative à l'acquisition d'armoires climatiseurs pour les salles communes de L'aérogare de Bafoussam.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

<b>N°</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant FCFA (TTC)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
1	La société IMIYEV  SARL  BP : 34297 Yaoundé	Acquisition d'armoires climatiser pour les salles communes de l'aérogare de Bafoussam	<b>14 310 000</b>	Trente (30) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les tâches 20 201 004 et ligne 222 800.

**Article4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000860/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00123/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION D'ARMOIRES CLIMATISEURS POUR LES SALLES COMMUNES DE L'AÉROGARE DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire n° 0001/MINFI 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu Vu la demande de cotation N°00123/DC/CCAA/CIPM/2017 du 25 avril 2017 relative à l'acquisition d'armoires climatiseurs pour les salles communes de L'aérogare de Bafoussam.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

<b>N°</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant FCFA (TTC)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
1	La société IMIYEV  SARL  BP : 34297 Yaoundé	Acquisition d'armoires climatiseur pour les salles communes de l'aérogare de Bafoussam	<b>14 310 000</b>	Trente (30) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/  
Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les tâches 20 201 004 et ligne  
222 800.

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000851D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°095/DC/CCAA/CIPM/2017 RELATIVE À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À L'AÉROPORT DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu La demande de cotation N°095/DC/CCAA/CIPM/2017 relative à la fourniture, l'installation d'un groupe électrogène à l'aéroport de Kribi.

Considérant les nécessités de service

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
1	AFRILUX BP : 20 507 Yaoundé	la fourniture, l'installation d'un groupe électrogène à l'aéroport de Kribi	<b>35 458 988</b>	Trente (30) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/  
Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif. *YAOUNDE le 1 Juin 2017*

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche 20 302 004 et la ligne 222 802**  
*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ASSOUMOU KOKI Paule*

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°000847/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 01 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00097/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 07 AVRIL 2017 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN Puits MODERNE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU À L'AÉROPORT DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l' aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l' Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

Vu la résolution N°001 /2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame Vu AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur General de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu la Demande de Cotation N°00097/DC/CCAA/CIPM/2017 du 07 AVRIL 2017 pour les travaux de réhabilitation d'un puits moderne pour l'approvisionnement en eau à l'aéroport de Kribi ;

Considérant les nécessités de service

**DECIDE :**



**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation d'un puits moderne pour l'approvisionnement en eau à l'aéroport de Kribi suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA	Délai d'exécution
1	ENER INDUSTRIES	Travaux de réhabilitation d'un puits moderne pour l'approvisionnement en eau à l'aéroport de Kribi	HT : 12 022 500 TTC : 14 336 830	Trente (30) jours

**Article 2** le Directeur général de l'entreprise **ENER INDUSTRIES**, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority en 2017 Direction technique/ Sous-Direction des Marchés publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdits travaux seront imputées sur la Tâche N° 20281005 ligne 220591

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°00859/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00126/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT-MOTOS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire n° 0001/MINFI 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu La demande de cotation N°00126/DC/CCAA/CIPM/2017 relative à l'acquisition du matériel roulant-motos.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
1	La société CAMI BP : 1217 Douala	l'acquisition du matériel roulant-motos.	14 940 000	Quatre-vingt-dix (90) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les tâches 10 207 001, 10207 002, 30 602 002 et ligne 222 002 respectivement.

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°00859/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 02 JUIN 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00126/DC/CCAA/CIPM/2017 DU 25 AVRIL 2017 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT-MOTOS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La circulaire n° 0001/MINFI 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu la Résolution N°001/2015/CA 29 décembre 2015 portant adoption du budget de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) pour le triennat du 2016 – 2018 ;

La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu

Vu La demande de cotation N°00126/DC/CCAA/CIPM/2017 relative à l'acquisition du matériel roulant-motos.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
1	La société CAMI BP : 1217 Douala	l'acquisition du matériel roulant-motos.	14 940 000	Quatre-vingt-dix (90) jours

**Article 2** Le Gérant de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les tâches 10 207 001, 10207 002, 30 602 002 et ligne 222 002 respectivement.

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**



## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 36/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 001398/L/MINMAP/DGMI/DNIAI/CE6 DU 24 FEVRIER 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution

des marchés publics ;

Vu le Dossier de Consultation n° 001398/L/MINMAP/DGMI/DMAI/CE6 du 24 Février 2017 relatif pour les travaux de réalisation d'éclairage public dans la ville de Douala;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 001398/L/MINMAP/DGMI/DMAYCE6 du 24 Février 2017 ; Vu la publication de la Consultation sus indiquée ;

### **DECIDE:**

**Article 1'** Les soumissionnaires dont les noms suivent, sont déclarés attributaires du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montants et délais ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	P rix final (en FCFA) TTC	Délai
1	ELECPLOMB SC BP : 5359 Douala Tél. : (237) 699 83 45 59 E-mail :	Deux cent vingt et un millions cent soixante sept mille treize (221 167 013) Francs CFA	Six (06) Mois
3		Quatre cent cinquante neuf millions deux cent trois mille cinq (459 203 005) Francs CFA	Six (06) Mois
2	NOUDICAM PLUS SARL BP : 15190 Douala, Tél. : (237) 233 42 82 62 / 699 68 36 16 E-mail :	Cent quatre vingt millions quatre cent trente mille vingt (180 430 020) Francs CFA	Six (06) Mois

**Article 4** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /?

*DOUALA le 19 Juin 2017*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**DECISION N°035/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMI/EEE/2017 DU 19 JUIN 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°027/007B/AONO/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2017 DU 05 MAI 2017, RELATIF AUX TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À SIGA BONJO DANS LE DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL  
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant **Monsieur SAIDOU HAMASSEO** comme Délégué Régional des Marchés Publics **du Littoral** ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SWDAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale de **Passation des Marchés du Littoral** ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2017 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert AONO N°027/007B/AONO/DRMAPLT/SMI/CRPM-LT/2017 du 05 Mai 2017, relatif aux travaux d'adduction d'eau potable à SIGA BONJO dans le Département du Nkam, Région du Littoral.

Considérant le Procès-Verbal de la session N°044 du 12 Juin 2017 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 12 Juin 2017 de la Sous-Commission d'analyse des Offres ;

Vu la lettre de proposition d'infructuosité N°280/135/L/CRPM/LT du 14 Juin 2017 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés Littoral.

## **DECIDE :**

**Article 1 er:** L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°027/007B/AONO/ DRMAP-LT/CRPM-LT/2017 du 05 Mai 2017, relatif aux travaux d'adduction d'eau potable à SIGA BONJO dans le Département du NKAM, Région du Littoral, est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant satisfait aucinq (05) derniers critères prévus par le Dossier d'Appel d'Offres.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & SO'O

**ADDITIF N°001**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le **22/06/2017 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°009/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-NS/CDPM/2017 DU 30/05/2017**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le **11/07/2017 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le **22/06/2017 à 13h 00 min** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le **11/07/2017 à 13h 00 min** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

● **Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

Clauses du RGAO	DISPOSITIONS DU RPAO
22.1	Date et heure limites de dépôt des offres : au plus tard <b>le 11/07/2017 à 12h 00 min</b> , (heure locale).
25.1	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : <b>le 11/07/2017 à 13h 00 min</b> , heure locale, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG et SO'O, sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue de MBALMAYO), par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, retirer les documents complémentaires dudit dossier.

MBALMAYO le 20 Juin 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**METSAM JEAN BASILID**



**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**